

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Vaucluse

Avignon, le

La directrice académique des services de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Madame, Monsieur,	
Nom de l'élève :	Prénom :
•	on d'orientation proposée à votre enfant pour la rentrée scolaire 2023 soit del. Celle-ci, réunie réglementairement, a pris connaissance de l'ensemble endu des avis autorisés.
Je vous informe que la commission	ı:
☐ a émis un avis favorable à votre	e demande de
☐ a émis un avis défavorable à vo	otre demande de
Motifs de l'avis défavorable :	
Pour les élèves des classes de tro pas l'assentiment des représentar	conformément à l'article D331-35 du Code de l'éducation. Disième et de seconde lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient nts légaux de l'élève ou de l'élève majeur, ceux-ci peuvent demander le le d'origine, conformément aux dispositions de l'article D. 331-37 du Code
Je vous prie d'agréer, Madame, Mo	onsieur, l'expression de mes salutations distinguées.
	Par délégation,
Le vio	ce-président de la commission d'appel,

Voies et délais de recours

Si vous estimez que la décision prise par l'administration est contestable, vous pouvez former un recours contentieux devant le Tribunal Administratif compétent qui peut également être saisi par l'application télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr. Ce recours doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.